

COMMUNE DE SAINT VINCENT DE DURFORT
Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2016

Date de convocation : 06 septembre 2016

Ordre du jour :

Délibérations :

- Adjoint technique principal de 1ère classe : création du poste
- SDE 07 – Travaux d'alimentation électrique – Parcelle AC 403
- Subvention 2016 : Amicale Laïque
- Demande de location aux Terras

Divers

Présents : Eliane Bordigoni, Michel Boutran, Marylène Folcher, Michel Gruas, Olivier Juge, Hervé Lombard, Amandine Lyoën, Julien Picard

Absent excusé : Rémy Esclaine

Julien Picard est nommée secrétaire de séance

✎ ✎ ✎

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité

✎ ✎ ✎

Adjoint technique principal de 1ère classe : création du poste

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que considérant que l'adjoint technique principal de 2ème classe peut bénéficier d'un avancement de grade, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.

La proposition du Maire est mise aux voix.

Le Conseil Municipal,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,
- Vu le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,
- Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Oui l'exposé de Madame le Maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide

- d'accéder à la proposition de Madame le Maire
- de créer à compter du 15 septembre 2016 un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe, échelle 6 de rémunération, de 35 heures hebdomadaires,
- l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,
- les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune.

SDE 07 – Travaux d'alimentation électrique – Parcelle AC 403

Madame le Maire présente l'avant-projet sommaire du SDE 07 portant sur des travaux d'extension d'électrification rurale sur la parcelle AC 403 pour un montant estimé de 21 682,07 €, dont la part restant à la charge de la collectivité est de 25%, soit 4 517,09 €.

Il est décidé que, au vu de la mitoyenneté de la parcelle avec une parcelle communale située en bord de route, le SDE sera contacté à nouveau pour étudier une possibilité de raccordement moins onéreuse.

Une participation aux frais de travaux sera demandée au propriétaire.

Subvention 2016 : Amicale Laïque

Dans le cadre de 2 spectacles en 2016 :

- Compagnie Pare Choc et groupe musical Mancheurs d'Homme le 7 juillet
- Carton Jaune le 16 septembre

L'Amicale Laïque a sollicité une aide financière.

A l'appui de cette demande, l'Association a fait parvenir à Madame le Maire un dossier présentant les projets et le budget prévisionnel 2016. Etait également joint le bilan de l'action 2015. Au vu de la demande, et compte tenu de la nature des projets qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider, Madame le Maire propose d'accorder à l'Amicale Laïque une subvention de 350 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix pour, une voix contre, décide d'allouer à l'Amicale Laïque une subvention d'un montant de 350 €.

Il est à noter que ce montant correspond au solde de la ligne 6574 du budget général.

Demande de location aux Terras

La commune n'ayant encore reçu aucune demande, le conseil municipal ne peut délibérer ce jour.

Divers

Ecole René Cassin des Ollières sur Eyrieux

Les élèves, du CP au CM2 partiront en classe découverte au centre FOL 07 à Albiez le Vieux pour un séjour à dominante ski du 30 janvier au 03 février 2016.

92 élèves, dont 15 de Saint Vincent de Durfort, sont concernés pour un coût total de 30 036 €. Le Conseil Municipal s'accorde à l'unanimité pour allouer un montant de 80 € par élève, soit 1 200 €. Une délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

Réhabilitation du Planas

Nous sommes toujours en attente d'une réponse concernant la subvention de La Région. Par contre, la subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local (Etat) a été refusée.

Afin de réfléchir à l'évolution du projet, la commission communale Aménagement se réunira le 19 septembre à 20h30.

Fonds départemental de solidarité

Notre commune est désormais éligible au bénéfice du fonds départemental de solidarité pour l'investissement. A l'exception de la voirie communale, tous les projets d'investissement sont éligibles à partir d'un seuil fixé à 7 700 € HT. Les dossiers doivent être adressés avant le 30 septembre prochain. Aucun projet actuel ne peut être présenté dans les délais nécessaires.

Fête de la Fraternité

La 1^{ère} édition aura lieu le 24 septembre à Saint Sauveur de Montagut. Cette fête a pour but de rassembler les 15 communes qui sont géographiquement situées dans et autour de la vallée de l'Eyrieux et de la Gluyère afin de développer le mieux-vivre et la fraternité. Portée cette année par l'association « Montagut Loisirs », une association intercommunale sera créée prochainement. Une personne référente de notre commune sera nommée pour y participer.

Hameau de Burg

Madame le Maire et le 1^{er} adjoint se sont rendus à Burg le 1^{er} septembre à la demande du Cabinet Brocas-Souny. Ce cabinet de géomètres-experts de Vaulx en Velin est chargé d'effectuer un bornage à l'amiable suite à scission de la SCI « Le Hameau de Burg ».

Il a été déterminé ensemble (élus et SCI) des limites de propriété de la SCI et du tracé des chemins ruraux appartenant à la collectivité.

Le cabinet nous adressera une proposition afin d'approuver ces limites et d'en délibérer avant le transfert des données.

Relais BDP – Ancienne école du Chambon de Bavas

Le projet de relais bibliothèque a été validé par la Bibliothèque Départementale de Prêt.

La commission communale Culture se réunira le 22 septembre à l'ancienne école du Chambon de Bavas pour avancer sur ce projet, en présence des membres de la commission et de personnes ayant montré leur intérêt pour ce projet.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la séance close.

La séance est levée à 23h00